L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 OCTOBRE 1857.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. P. WEISSE, E. DUFOUR,
M. DUVERGÉ, J. MARTY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 28 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numeros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

PAR BLACKS & LEACHOUT.—A 10 heures, à leur magasin d'encan,—un grand assortiment de manteles et matelas;—50 couvertes chaudes;—chemises fraises etc.;—sans des conditions libérales.

PAR R. S. SIMS.—A 11 heures, au magasin de MM. W. F. Vandenburgh & Co., No 73, rue Tchoupitoulas,—vin rouge de Bordeaux, en barriques, pour cause de demenagement.

Situation de la Louisiane.

Nous avons entendu dire et l'on répète tous les jours que si la crise se prolonge dans le Nord, la Louisiane partagera le sort des Etats de l'Est et du milieu et qu'elle n'échappera pas plus à la ruine que ces derniers.

Il y a là une erreur flagrante. Nous ne prétendons certainement pas que la solidarité commerciale qui existe entre les différents Etats de l'Union sera sans effet sur la Louisiane : nous avons déjà éprouvé le contre coup de la catastrophe financière survenue à New York et nous subissons en ce moment les conséquences fâcheuses de notre vassalage vis-à-vis de cette dernière ville. Notre système de crédit a été conçu dans un esprit de sagesse et de prudence ; il a fallu le coup de tonnerre de N-York pour ébranler la confiance parmi nous et inspirer à la population des alarmes qui fort heureusement se sont en grande partie dissipées. Si les affaires n'ont pas encore repris leur cours accoutumé, c'est que tout le monde s'abstient ; les plus entreprenants ne demandent avec liquidité ce que leur réserve l'avenir, et l'orage qui gronde encore dans d'autres Etats est loin de les rassurer.

Il dépend de nous de modifier la situation et d'améliorer l'état de choses actuel. La Louisiane a des ressources que ne possèdent pas les Etats de la Nouvelle Angleterre. Elle n'est pas non plus comme ces derniers grevée de dettes contractées en Europe. Notre commerce local n'a pas, Dieu merci, commis les extravagances que se reproche au jourd'hui celui de New York : il doit peu aux fabriquants de l'Ancien-monde et il sera facile, dès que la place sera plus ferme, de s'acquitter envers ses créanciers.

La baisse subite des actions industrielles a été la cause immédiate de la panique dans le Nord, disons que des sinistres commerciaux y ont été résultat. La réaction moinnera s'est bornée d'un coup trouvée pour ainsi dire atteinte, et la banqueroute est les lois divertine inévitable. Les banques ont du suspendre leurs paiements. Or et l'argent se sont réfugiés dans les coffre-forts, les marches se plus fortes n'ont pu faire face à leurs obligations, et l'on a vu des millionnaires, ne sachant où trouver immédiatement quelque mise de fonds pour payer, se dérober en faillite et fermer leurs portes à leurs créanciers.

La crise aura donc porté un coup fatal à la fortune mobilière, c'est à dire à la richesse de convention, à la richesse que représente par exemple, une action de banque ou de chemin de fer qui vaux ce a baisse au dessous du pair, ou est passée de grande richesse que possède la Louisiane. Nos lignes ferrées sont encore inexplorées et leurs actions sont elles trop bas sur le marché pour qu'elles n'en puissent devenir un objet de spéculation. Nos banques sont florissantes et leurs actions commandent une prime élevée, mais cette prime n'a rien d'exorbitant et correspond en outre au chiffre des bénéfices réels. Le pillage criminel, l'agiotage qui par de lâches manœuvres cherchent une richesse factice et qui, pour assurer la fortune de quelques spéculateurs éhontés, réussit à l'aide d'habiles combinaisons à exagérer la valeur des effets mobiliers, cet agiotage n'a pas sévi parmi nous.

La fortune de la Louisiane est réelle et solide ; elle se compose de produits agricoles pour lesquels nous sommes tout simplement de tor et d'argent. Notre sol bénéficiant en abondance deux grandes denrées dont la consommation augmente incessamment au lieu de diminuer, parce qu'elles y ont mêmes les besoins des hommes et même à tous les ages. Le coton et le sucre sont comme une richesse que ce qu'elle est de plus utile. Un avre de sucre ne recevra de coton aux draperies qu'un coton qui vaut quelque équivalent en argent, parce que les hasards du commerce peuvent faire disparaître d'un pays les mêmes précieux tandis que les denrées de première nécessité seront toujours recherchées et appréciées à des prix élevés du dehors. Ainsi, la Californie, malgré ses inépuisables *placers*, malgré ses filons d'or étaux rochers de quartz aurifère, la Californie, disons-nous, était récemment un des Etats les plus pauvres de l'Union. Sa situation commence à s'améliorer parce que ses habitans cultivent sol et cultivent le sol, et que la charrue creuse un sillon germe l'épi qui mûrit. La Californie produit de l'or, mais elle en son robe—cet or ne lui appartient pas. Nous ne pouvons même pas dire qu'il appartienne à New York ou la plus grande partie est vraisemblable, le moins avantageusement pour ce pays, le moins avantageusement pour les statistiques qui l'apportient à Liverpool et au Havre.

La Louisiane possède au contraire une richesse qui lui appartient bien réellement, et qui ne renonce et sans cesse. Malgré les crises commerciales, malgré le chômage forcé, on lui achètera son sucre et son coton, et la largent manque sera la place pour payer ses productrices, il en viendra du dehors. Les prix peuvent fléchir, mais en définitive, si les récoltes sont bonnes, les planteurs seront toujours simplement aisés. Une forte baisse s'est déclarée dans les cotons, et, comme nous le disons l'autre jour, il n'est pas probable que ce cours se relève complètement ; mais entre le maximum qu'avait atteint le prix du coton avant la crise, et la moyenne que cette matière première commandera dès à la fin de la saison, il n'y a qu'une différence dans le chiffre des bénéfices nets. L'habitant qui comptait sur un revenu de quinze mille piastres, en fera dix mille, et nous ne voyons pas qu'il soit tellement à plaindre. Il sera encore payé en espèces, et comme celles-ci sont rares, il jouira du facile de les faire fructifier. Il profitera aussi de la baisse du marché, et son budget annuel, représentant les frais d'exploitation, d'habillement et d'alimentation, sera moins lourd.

Puisque la Louisiane est riche malgré les désastres financiers du Nord, elle n'a pas lieu de s'alarmer, et toutes les classes de la population devraient, dans l'intérêt général, unir leurs efforts pour rétablir la confiance. Ce serait la ligne du bien public et toutes les classes qui ont véritablement à gagner la prospérité de l'Etat en feraient partie. Il y a beaucoup d'argent à la Nouvelle-Orléans, mais il se cache, il en résulte une interruption funeste des transactions ordinaires. L'argent qu'on renferme est une valeur morte. Qu'on l'utilise, au contraire, et qu'on vienne en aide au petit commerce en achetant comme de coutume ce dont on a besoin. Il y a aussi d'excellentes opérations à faire dans les immeubles. Or, il n'y a pas de propriété qui emporte un immeuble, et si vous l'achetez à des conditions raisonnables, il vous rapportera toujours un bénéfice réel et modéré.

Les prix actuels affaissent bientôt de l'Europe à la Nouvelle-Orléans, moitrons-nous en attendant moins timides et ne mettons pas à l'écart l'or et l'argent qui ont été retirés des banques. Que chacun dépense dans la mesure de ses besoins et de ses moyens : tout le monde y gagnera.

RAYEAU A VAPEUR GUY POWELL.—Le *Guy Powell*, excellent bateau commandé par un excellent capitaine, M. E. Paul Stanovich, fera désormais le service de la Nouvelle-Orléans à St Martinville, où s'arrêtant à tous les points intermédiaires. Son faible tirant d'eau lui permettra de ne jamais interrompre sa navigation. Parfaitement construit et d'une marche rapide, il offre aux planteurs et aux négociants et aux voyageurs toutes les garanties désirables. Voir aux annonces.

MAGASIN DE CIGARES.—M. W. C. JEWETT vient de fonder un magasin d'encan, au No 73 rue du Camp, près de la salle de l'Armory. Cet homme entreprenant a compris ce qu'il faut pour réussir dans le genre d'affaires qu'il a embrassé ; il est actif, soigneux, prudent et ne perd jamais de vue les intérêts qui lui sont confiés. M. Jewett ne tardera pas à prendre rang parmi les premiers encanteurs de notre ville.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS.—La maison F. Malard & Co., 54 et 56, rue de Canal, reçoit des vêtements qu'elle fait confectionner, même d'après les modes parisiennes, et qui sont remarquables de bon goût et d'élégance. Nous ne saurions trop les recommander à ceux de nos lecteurs qui ont pas encore fait leurs emplettes d'hiver. On trouve aussi chez Malard & Co. un choix varié d'habillements pour enfants, ainsi que des vêtements pour habitations.

Dépêches Télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE

EFFICES POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.—L'agent de la Presse Associée est redevable à MM. Jas. Connoly et Co de la dépêche suivante : "New-York, 27 octobre.—Le *Black Warrior* est parti aujourd'hui de New-York, avec $370,000 en espèces, pour la Nouvelle-Orléans. M. Jas. Connoly est à bord de ce steamer."

PASSE SUD OUEST, 27 octobre.—Le navire *Métropolis*, parti de Liverpool, a franchi la Passe la nuit dernière.

LOUISVILLE, 27 octobre, 1 heure 26 m. de l'après midi.—On n'a reçu, à Louisville, aucune des nouvelles additionnelles du *Baltic*, ni, en réalité, aucun rapport jusqu'à l'heure ci-dessus.

Washington, 27.—Voici les noms des officiers qui partent sur le vaisseau *Vandalia*, allant dans la mer Pacifique, Commodore Sinclair, lieutenant Brown Caldwell, L. Davis, F. Glossell, Babcock, le chirurgien Wilson, l'assistant chirurgien Trist, et le purser Jackson.

FAILLITE.—Toronto, 27.—C. W. Rost, Mitchell & Co., importateurs, ont failli pour $1,250,000.

MARCHES.—St Louis, 27—Farine $4 ; mais 50 cts ; avoine 32 à 35—Cincinnati,—Farine 4, whisky 15 1/2.

New-York, 27.—Le coton et la farine sont calmes, le blé ferme ; le maïs languissant ; graisse 10 à 13, café là de cent plus bas. Principaux peu demandées.

Nashville, 27.—A. O. P. Nicholson est élu Sénateur des Etats-Unis, en remplacement de Bell.

ARRIVAGES DE DENRÉES.

Par les bateaux à vapeur du fleuve, il a été reçu hier et avant hier, 8640 balles de coton, 336 boucauts de sucre, 560 barils 59e demi-barils de mélasses, 4398 barils de farine, 1724 sacs d'avoine, 134 boisseaux de blé, 71 sacs de son, 50 barils de bœuf, 30 barils de porc, 1434 sacs de maïs, 90 balles de foin, pommes de terre, pommes, beurre, graisse, whisky, jambon, cordes d'emballage, cuirs, etc.

VÉTÉRANS.—On verra par une annonce insérée plus loin, que les vétérans de 1814 15 sont invités à assister, aujourd'hui, aux funérailles d'un de leurs frères d'armes, M. François DEGRAIN. La mort éclaircit tous les jours les rangs de la noble phalange. Incliné-nons-nous avec respect devant ces tombes qui s'ouvrent pour recevoir la dépouille des braves défenseurs du sol louisianais. Les honneurs maçonniques seront rendus à M. Deagrain.

ARBOSTYPES ET DAGUERREOTYPES.—Au No 126 rue Poydras, entre St Charles et Carondolet, on livre des portraits au daguerréotype et à l'ambrotype, pour la modique somme de 50 *cents*.—Avis à qui de droit.

M. ET MME ANGELINA.—Ces excellents professeurs sont de retour à la Nouvelle Orléans et ont fixé la réouverture de leur Académie de Danse à mardi prochain, 2 novembre : M. et Mme ANGELINA sont toujours en parmi nous une réputation méritée et ils font tous leurs efforts pour la conserver et justifier la confiance dont ils sont l'objet. Ils enseignent à leurs élèves les nouvelles danses de Paris, telles que la *Napolonide*, la *Redowa Mazurka*, la *Mazeppa*, le *Quadrille des Lancers* et le *Quadrille Américain* qui a eu tant de succès

---

Monsieur les Editeurs de l'ABEILLE.

Veuillez annoncer que je ne suis pas candidat pour la place de constable de la Quatrième Justice de Paix.

Nouvelle Orléans, 27 octobre 1857.

A ABADIE.

CHRONIQUE LOCALE

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Réunion à sept heures. M. Landry occupe le fauteuil.

Lettre du Conseil demandant la permission de retirer certaines nominations de commis. Accordé.

Les Assistants ont accordé.

Résolution des Assistants ordonnant le paiement de $17,81 à H. Diamond, auquel avait été adjugé le contrat de couper le curage des canaux.—Adoptée.

Résolution des Assistants ordonnant le paiement de $126 50 à MM. Dameron & Cos, pour tapis, etc., fournis au Bureau du Recorder Smith.—Déposée sur le bureau, sujette à l'appel.

Résolution des Assistants ordonnant l'amélioration de la ruelle Gravier, depuis la rue Chaumette jusqu'au canal Marigny.—Adoptée.

Le Conseil approuve diverses adjudications de contrats pour payer et macadamiser certaines rues.

Résolution des Assistants ordonnant de remettre aux propriétaires $2 25 par pied carré, pour payer la rue Front en pierres carrées.—Soumise au comité des rues et des bornes.

Résolution des Assistants demandant à la vénal de la ville de poursuivre Gardner et Johnson en payer le vaisseau adjugé à maison de travail, et, en cas de refus, de remplir les conditions du marché. (La résolution annule le marché).—Adoptée.

Résolution ordonnant que l'adjudication des wharves à MM. J. W. Lock & Co et à M. Odier & Co est abrogée.—Soumise au comité des wharves et docks.

Plusieurs lettres sont lues et soumises à différents comités.

Résolution de M. Wilz ordonnant que les chèques verts de la Banque des Citoyens, et les billets des banques qui ont suspendu leurs paiements seront pris en paiement de toutes dettes dues à la ville.—Adoptée et soumise au Comité Commercial.

M. Wilz présente un substitut à l'ordonnance portant que les chemins seront, relativement aux honoraires du greffier, M. Wilz propose que le salaire de cet officier soit fixé à $7,000 par an ; cette somme devra couvrir tous les frais de reçu par le greffier à payements mensuels.—Le substitut, que recommande le rapport du comité de finances, est adopté.

Le comité des rues et débarcadères présente son rapport, la résolution qui ordonne l'élargissement de la ruelle Perdido, Tremoulet, Dutrich, est adoptée. A la demande de M. De Labarre, le Conseil approuve ensuite tout le rapport.

Résolution des Assistants autorisant l'achat de la ville à retirer le procès intenté à M. W. Heitt pour violation de l'ordonnance relative à la fermeture des cafés à la nuit.—Adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

ALDERMEN ASSISTANTS.—Réunion à sept heures. M. Magloire occupe le fauteuil.

Le rapport spécial du comité des rues et débarcadères relativement aux wharves est approuvé.—Le Conseil approuve le marché adjugé à E. D. White pour les trottoirs en briques dans une partie de la rue Poydras.

Résolution ordonnant de réparer les lieux de la prison de paroisse et le cachot du Bureau de Police.—Adoptée.

Résolution autorisant de vendre de la vieille de vieux ustensiles de la jonction du chemin de Hayne et de la rue Tchoupitoulas, et marché de cette partie de la ville ayant été transformé en écoles.

Résolution ordonnant l'extension du marché Poydras, depuis la rue Dauphine, afin de faciliter l'approvisionnement de la population.—Adoptée.

A la demande de M. Holland, le Conseil charge le Recorder de présenter un rapport relativement au projet de faire numéroter les maisons de la ville.

Le Conseil s'ajourne.

PREMIERE COUR.—L'affaire "l'Etat contre Joseph Haggerty du Smith", accusé d'avoir assassiné son beau-père, Hicky, il y a quelques mois, dans la rue Victoire, a été appelée hier. L'avocat général et M. Foute représentaient la défense.—Le Dr Delery qui a fait l'autopsie a déclaré que Hicky avait reçu dans le ventre un coup de couteau qui a causé sa mort.—Le frère de Haggerty a déclaré que quand il arriva à l'endroit où était Hagg. Hicky était étendu sur le plancher, retenu par Hicky. Le jury s'est retiré à deux heures de l'après-midi et après quelques minutes de délibération, a acquitté Haggerty.

Cour de Sessions.—Le Serr.—Ann Brown, accusée d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de Peter Henry Lewis, a été déchargée, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement. L'instruction est fixée au 4 du mois prochain. Lewis a reçu un coup de poignard à la poitrine ; il est à l'Hôpital de Charité. La blessure est grave.

James Gibney a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir terrassé John Joyce d'un coup de bâton, dans une maison de la place Rue. L'accusé est beau-frère de Joyce, celui-ci voulait l'empêcher de se quereller avec sa femme.

Patrick Haggerty devra se présenter, devant le même tribunal, pour répondre à l'accusation d'avoir assassiné Thomas Morris, à main armée, dans un magasin de comestible de la rue des Magasins.

Barbara McCloud a été envoyée devant la Première Cour de District, pour avoir volé, dans une maison de l'encognure Julie et Claiborne, trente piastres et des meubles évalués à cent quarante piastres, appartenant à Armand Bedford. Ce dernier dit que la moitié de l'argent qu'il avait employé pour acheter le mobilier appartenait à Barbara avec laquelle il vivait.

Mary Powers, accusée d'avoir volé pour sept cents piastres de marchandises dans le magasin de Peter McCue, rue Julie, a été acquittée, le plaignant ne s'étant pas présenté en cour.

Lyman Cole, que le recorder a considéré comme aliéné et dangereux, passera six mois à la maison de travail.

Adam Wolfrat accusé d'avoir tormenté William Westermeier, au dépôt du chemin de fer de la Jackson-Railroad, est interrogé. Jack Miland, de la goelette *Lagrange*, est accusé d'avoir battu Célina Ross, f. c. l., chez elle, rue Clara.

A Waterston dit que Jane Linden lui a été une certaine somme. On a trouvé sur Elle huit piastres qu'on suppose être une partie de l'argent volé.—Cautionnement de $500 en attendant l'enquête.

B. D. Wright, de St-Louis, a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir enlevé de la rue Gravier, un nommé Reilly qui se mourait, au Commercial Hotel, une montre et un portefeuille contenant de l'argent. Lorsqu'on l'accusa du vol, il prétexta la gardé malade et lui remit la montre.—Cautionnement de $300.

INCENDIES.—Deux incendies se sont déclarés, lundi, à une heure avancée : le premier, dans la fonderie de capitaine McLean, rue Port ; on a promptement éteint les flammes.—Le second, dans le café Magnolia, à Carrolton.

Monsieur les Editeurs de l'ABEILLE.

Veuillez annoncer que je ne suis pas candidat pour la place de constable de la Quatrième Justice de Paix.

Nouvelle Orléans, 27 octobre 1857.

A ABADIE.

CHRONIQUE LOCALE

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Réunion à sept heures. M. Landry occupe le fauteuil.

Lettre du Conseil demandant la permission de retirer certaines nominations de commis. Accordée.

Les Assistants ont accordé.

Résolution des Assistants ordonnant le paiement de $17,81 à H. Diamond, auquel avait été adjugé le contrat de couper le curage des canaux.—Adoptée.

Résolution des Assistants ordonnant le paiement de $126 50 à MM. Dameron & Cos, pour tapis, etc., fournis au Bureau du Recorder Smith.—Déposée sur le bureau, sujette à l'appel.

Résolution des Assistants ordonnant l'amélioration de la ruelle Gravier, depuis la rue Chaumette jusqu'au canal Marigny.—Adoptée.

Le Conseil approuve diverses adjudications de contrats pour payer et macadamiser certaines rues.

Résolution des Assistants ordonnant de remettre aux propriétaires $2 25 par pied carré, pour payer la rue Front en pierres carrées.—Soumise au comité des rues et des bornes.

Résolution des Assistants demandant à la vénal de la ville de poursuivre Gardner et Johnson en payer le vaisseau adjugé à maison de travail, et, en cas de refus, de remplir les conditions du marché. (La résolution annule le marché).—Adoptée.

Résolution ordonnant que l'adjudication des wharves à MM. J. W. Lock & Co et à M. Odier & Co est abrogée.—Soumise au comité des wharves et docks.

Plusieurs lettres sont lues et soumises à différents comités.

Résolution de M. Wilz ordonnant que les chèques verts de la Banque des Citoyens, et les billets des banques qui ont suspendu leurs paiements seront pris en paiement de toutes dettes dues à la ville.—Adoptée et soumise au Comité Commercial.

M. Wilz présente un substitut à l'ordonnance portant que les chemins seront, relativement aux honoraires du greffier, M. Wilz propose que le salaire de cet officier soit fixé à $7,000 par an ; cette somme devra couvrir tous les frais de reçu par le greffier à payements mensuels.—Le substitut, que recommande le rapport du comité de finances, est adopté.

Le comité des rues et débarcadères présente son rapport, la résolution qui ordonne l'élargissement de la ruelle Perdido, Tremoulet, Dutrich, est adoptée. A la demande de M. De Labarre, le Conseil approuve ensuite tout le rapport.

Résolution des Assistants autorisant l'achat de la ville à retirer le procès intenté à M. W. Heitt pour violation de l'ordonnance relative à la fermeture des cafés à la nuit.—Adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

ALDERMEN ASSISTANTS.—Réunion à sept heures. M. Magloire occupe le fauteuil.

Le rapport spécial du comité des rues et débarcadères relativement aux wharves est approuvé.—Le Conseil approuve le marché adjugé à E. D. White pour les trottoirs en briques dans une partie de la rue Poydras.

Résolution ordonnant de réparer les lieux de la prison de paroisse et le cachot du Bureau de Police.—Adoptée.

Résolution autorisant de vendre de la vieille de vieux ustensiles de la jonction du chemin de Hayne et de la rue Tchoupitoulas, et marché de cette partie de la ville ayant été transformé en écoles.

Résolution ordonnant l'extension du marché Poydras, depuis la rue Dauphine, afin de faciliter l'approvisionnement de la population.—Adoptée.

A la demande de M. Holland, le Conseil charge le Recorder de présenter un rapport relativement au projet de faire numéroter les maisons de la ville.

Le Conseil s'ajourne.

PREMIERE COUR.—L'affaire "l'Etat contre Joseph Haggerty du Smith", accusé d'avoir assassiné son beau-père, Hicky, il y a quelques mois, dans la rue Victoire, a été appelée hier. L'avocat général et M. Foute représentaient la défense.—Le Dr Delery qui a fait l'autopsie a déclaré que Hicky avait reçu dans le ventre un coup de couteau qui a causé sa mort.—Le frère de Haggerty a déclaré que quand il arriva à l'endroit où était Hagg. Hicky était étendu sur le plancher, retenu par Hicky. Le jury s'est retiré à deux heures de l'après-midi et après quelques minutes de délibération, a acquitté Haggerty.

Cour de Sessions.—Le Serr.—Ann Brown, accusée d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de Peter Henry Lewis, a été déchargée, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement. L'instruction est fixée au 4 du mois prochain. Lewis a reçu un coup de poignard à la poitrine ; il est à l'Hôpital de Charité. La blessure est grave.

James Gibney a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir terrassé John Joyce d'un coup de bâton, dans une maison de la place Rue. L'accusé est beau-frère de Joyce, celui-ci voulait l'empêcher de se quereller avec sa femme.

Patrick Haggerty devra se présenter, devant le même tribunal, pour répondre à l'accusation d'avoir assassiné Thomas Morris, à main armée, dans un magasin de comestible de la rue des Magasins.

Barbara McCloud a été envoyée devant la Première Cour de District, pour avoir volé, dans une maison de l'encognure Julie et Claiborne, trente piastres et des meubles évalués à cent quarante piastres, appartenant à Armand Bedford. Ce dernier dit que la moitié de l'argent qu'il avait employé pour acheter le mobilier appartenait à Barbara avec laquelle il vivait.

Mary Powers, accusée d'avoir volé pour sept cents piastres de marchandises dans le magasin de Peter McCue, rue Julie, a été acquittée, le plaignant ne s'étant pas présenté en cour.

Lyman Cole, que le recorder a considéré comme aliéné et dangereux, passera six mois à la maison de travail.

Adam Wolfrat accusé d'avoir tormenté William Westermeier, au dépôt du chemin de fer de la Jackson-Railroad, est interrogé.

Jack Miland, de la goelette *Lagrange*, est accusé d'avoir battu Célina Ross, f. c. l., chez elle, rue Clara.

A Waterston dit que Jane Linden lui a été une certaine somme. On a trouvé sur Elle huit piastres qu'on suppose être une partie de l'argent volé.—Cautionnement de $500 en attendant l'enquête.

B. D. Wright, de St-Louis, a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir enlevé de la rue Gravier, un nommé Reilly qui se mourait, au Commercial Hotel, une montre et un portefeuille contenant de l'argent. Lorsqu'on l'accusa du vol, il prétexta la garde malade et lui remit la montre.—Cautionnement de $300.

INCENDIES.—Deux incendies se sont déclarés, lundi, à une heure avancée : le premier, dans la fonderie de capitaine McLean, rue Port ; on a promptement éteint les flammes.—Le second, dans le café Magnolia, à Carrolton.

La *propriété* a brûlé ; elle appartenait à M. Fred. Fisher et était assurée, mais nous ignorons pour quelle somme.

OCTO POUR MADEMOISELLE FANNI.—E. Pagnon, arrêté hier, restera en prison en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir enlevé du magasin de E. Lavaigne, dont il était l'employé, *Warrior* est parti aujourd'hui de New-York, avec $370,000 en espèces, pour la Nouvelle-Orléans. M. Jas. Connoly est à bord de ce steamer." Mlle Fanni Amérienne sous prétexte de lui montrer quelque chose, le conduisit dans une chambre où il fut saisi par des hommes qui lui prirent 2,000 piastres en billets de banque, 1,000 piastres en or, et 1,000 piastres en argent. Le lendemain, Pagnon, qui avait été arrêté, fit savoir à Mlle Fanni qu'il était prêt à restituer la somme, mais qu'il ne pouvait pas le faire sans l'argent. Mlle Fanni consentit à le laisser partir, et le jeune homme alla chez Lavaigne, où il remit 1